

Since our last bulletin, January 27, 2016, not much has changed, unfortunately. As discussed in our previous bargaining bulletins, we filed an Unfair Labour Practice (ULP) complaint with the Federal Public Service Labour Relations and Employment Board (FPSLREB) following management's surprising and unexpected announcement to no longer negotiate or honor any memoranda of understanding, in our view an egregious violation of federal labour law.

Still, in August 2016, we contacted Principal Emeritus Dr. John Cowan for a different perspective and advice. He offered to assist in mediation, with the hope of resolving the issues and avoid a time-consuming and expensive hearing and further delay in negotiations. We readily agreed.

In December 2016, we entered talks mediated by Dr. Cowan. Key issues were being addressed during that process and we thought that a tentative agreement was in place. At the final stage, however, management was unwilling to entertain a satisfactory resolution in writing. Because there was no written resolution to the dispute, the ULP complaint was heard by an adjudicator at the Federal Public Sector Labour Relations and Employment Board. The hearings were held on August 9, 10 and 11, 2017, with closing arguments made on September 5, 2017.

We have heard from members that Management is stating that they are ready to return to the table and that it is the Faculty Association who is preventing it. However, the *only* terms under which they are willing to return to the table is by our agreement that there will be no more MOAs. This is made clear in Principal Kowal's letter to the Faculty

Depuis notre dernier bulletin, publié le 27 janvier 2016, peu de choses ont changé, malheureusement. Tel qu'expliqué alors, l'Association a déposé une plainte pour pratique déloyale de travail (PDT) auprès de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur publique fédéral (CRTESPF), après la déclaration du recteur, étonnante et imprévue, comme quoi il n'entendait plus négocier ni honorer les protocoles d'entente locaux. Cela constitue, à notre avis, une violation flagrante au droit du travail fédéral.

Néanmoins, en août 2016, nous avons contacté John Cowan, recteur émérite, pour recevoir ses conseils en la matière. Il proposa alors une médiation, dans l'espoir de résoudre les contentieux et d'éviter un processus long et coûteux d'audiences et les délais que cela entraînerait forcément pour les négociations collectives. Nous avons immédiatement accepté.

En décembre 2016, nous avons donc participé aux discussions sous la médiation de John Cowan. Les principaux contentieux sur cette question des protocoles d'ententes locaux furent abordés et nous pensions qu'une entente provisoire était acquise. À l'étape finale, cependant, la Direction n'était pas prête à se commettre à une entente par écrit. En l'absence de résolution écrite de la dispute, la plainte pour PDT a suivi son cours : l'audience devant le CRTESPF s'est déroulée les 9, 10 et 11 août 2017 avec les arguments de clôture présentés le 5 septembre 2017.

Des membres nous ont indiqué que la Direction affirmerait être disposée à retourner à la table des négociations et que ce serait l'APCMC qui le refuserait. Or, il faut être bien clair : la Direction est prête à accepter la reprise des négociations à la seule condition de l'annulation et de la fin des protocoles locaux d'entente. Le recteur a été explicite à

Association of Oct. 30, 2015, which formed part of the ULP, and was further discussed during the ULP hearing.

We know that other unions have negotiated new agreements with Treasury Board since the 2015 federal election. We have paid close attention to the overall trends in resolution thus far. Moreover, we are willing to get back to the table to discuss proposals and resolve outstanding issues. However, we cannot do so until we receive the ULP decision because it will determine our bargaining priorities going forward. Not to do so would be irresponsible of the bargaining team, endangering the MOAs given many of which contain significant benefits for our members.

A decision on the complaint remains pending. Once received, we will provide an analysis of decision and communicate its full contents to the membership in its entirety. We hope that our members will take the time to read through our analysis as well as the decision as the results will determine our approach once bargaining resumes.

Your bargaining team,

Dr. Jean-Marc Noël (RMCC)  
Dr. Barbara Falk (CFC)  
Dr. Helen Luu (RMCC)  
Dr. Kevin Jaansalu (RMCC)  
Dr. Charles-Philippe Courtois (CMR St.-J)  
Ms. Louise Ford

cet effet dans sa lettre à l'APCMC du 30 octobre 2015, qui a fait partie de la plainte pour pratiques déloyales de travail et a été discutée durant l'audience.

Bien sûr, d'autres syndicats ont négocié de nouvelles conventions collectives avec le Conseil du Trésor depuis l'élection fédérale de 2015. Nous avons suivi cela de près. Nous sommes bien entendu disposés à reprendre les négociations, toutefois, nous ne pouvons le faire avant d'avoir reçu la décision de l'arbitre en ce qui concerne la plainte pour PDT. Faire autrement serait irresponsable, mettant en péril nos protocoles d'entente locaux, dont plusieurs assurent des avantages significatifs pour nos membres.

Lorsque nous aurons reçu cette décision, qui est imminente, nous la communiquerons dans son intégralité à nos membres, et nous en présenterons une analyse. Nous espérons que nos membres prendront le temps de lire cette analyse et la décision attentivement, car elles détermineront notre approche lors de la reprise des négociations.

Votre équipe de négociations,

Dr. Jean-Marc Noël (RMCC)  
Dr. Barbara Falk (CFC)  
Dr. Helen Luu (RMCC)  
Dr. Kevin Jaansalu (RMCC)  
Dr. Charles-Philippe Courtois (CMR St.-J)  
Mme. Louise Ford